

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud active son plan canicule

MétéoSuisse confirme l'arrivée, ces prochains jours, d'une vague de chaleur extrême. Le chef du DSAS ordonne aujourd'hui l'activation des plans canicule des institutions socio-sanitaires du canton et des communes. Parmi les mesures prévues par ces dernières, il y a les visites au domicile des plus vulnérables. La centrale téléphonique des médecins de garde a mis en place une hotline au 021 316 54 54. Le public peut y obtenir des conseils en ligne et une orientation rapide vers le dispositif socio-sanitaire mis en place.

Les prévisions météorologiques indiquent une vague de chaleur extrême se produira ces prochains jours. MétéoSuisse a en effet émis un avis de danger de degré 4 (le plus élevé) au vu des températures annoncées pouvant atteindre 35°-36° C, voire 37°C. Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard ordonne l'activation des plans canicule institutionnels et communaux. Les préfets et les institutions ont déjà été informés de cette probabilité en début de semaine déjà.

Mesures mises en place

- Hotline pour la population : 021 316 54 54

La Centrale téléphonique des médecins de garde a mis en place une hotline de crise dont l'objectif est de prodiguer des conseils en ligne, d'informer et orienter rapidement les personnes avec symptômes ou critères de risque et de conseiller les visiteurs.

- Visiteurs communautaires

Les communes mettent en place un système de visiteurs communautaires dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé. Les visites se concentrent sur les personnes vulnérables qui ne sont pas suivies au sein des institutions socio-sanitaires et qui ont annoncé à la commune leur intérêt pour ces visites.

- Plans institutionnels (Hôpitaux, EMS, CMS, etc.)

Les acteurs socio-sanitaires du canton participent activement au dispositif canicule avec le déploiement de mesures de prévention et de protection de leur patientèle.

Le chef du DSAS et les services du médecin cantonal suivent attentivement l'évolution de la situation et se tient prêt à ordonner, de manière concertée avec les autres membres du Conseil d'Etat, des mesures supplémentaires si ces dernières se justifient.

Conseils en cas de grandes chaleurs

- Se reposer, rester au frais
- Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir
- Boire régulièrement, manger léger
- En présence de signaux d'alerte: appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, ne pas hésiter à appeler le 144

Symptômes d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2015

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 06; Dr Karim Boubaker, Médecin cantonal, 079 597 64 14